

# Fiche d'information

ECHA-13-FS-02-FR

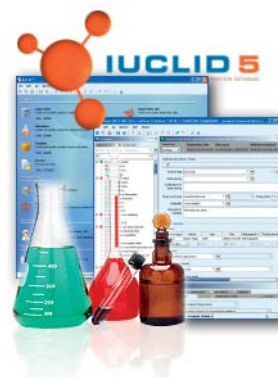
## Coopération internationale

L'Agence européenne des produits chimiques collabore avec des agences de réglementation homologues dans diverses régions du monde dans le but d'harmoniser la gestion des produits chimiques. L'ECHA prête en outre son assistance aux pays adoptant une législation sur la sécurité des produits chimiques similaire aux règlements REACH, CLP, Biocides et PIC.

### TRAVAUX LIÉS À L'OCDE

À l'échelle internationale, l'UE participe étroitement à la gestion saine des produits chimiques. L'OCDE est la principale organisation qui oriente ces travaux. Le programme Environnement, santé et sécurité de l'OCDE a joué un rôle majeur dans la promotion de l'harmonisation mondiale en garantissant la disponibilité d'approches, de méthodes et d'outils informatiques communément acceptés pour la gestion saine des produits chimiques.

Le rôle de l'ECHA consiste à fournir une aide scientifique et technique à la Commission européenne dans ses travaux liés à l'OCDE, en particulier dans les domaines liés aux activités de son groupe de travail sur l'évaluation des risques. L'Agence participe par ailleurs au panel d'experts du groupe des utilisateurs d'IUCLID et contribue de manière importante au développement de la boîte à outils QSAR et d'eChemPortal. L'ECHA intervient de surcroît dans l'élaboration de modèles harmonisés ainsi que dans les activités liées aux pesticides et aux biocides.



### TRAVAUX MULTILATÉRAUX SUR LA SÉCURITÉ CHIMIQUE

La coopération internationale de l'Agence concerne également les engagements pris par l'UE en matière de gestion saine des produits chimiques dans le cadre d'accords multilatéraux, sous l'égide des Nations unies. Ces accords incluent la Convention de Stockholm (POP), la Convention de Rotterdam (CIP), la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (SAICM), la Commission du développement durable (CDD) et le Programme international sur la sécurité des substances chimiques (PISSC) de l'OMS, ainsi que les travaux des Nations unies sur le système général harmonisé de classification et d'étiquetage.

### SOUTIEN AUX POLITIQUES DE RELATIONS EXTÉRIEURES DE L'UE

La politique d'élargissement de l'Union européenne et la Politique européenne de voisinage (PEV) prévoient des mesures spéciales pour encourager l'interaction entre des groupes spécifiques de pays tiers et les agences de l'UE. Si la première

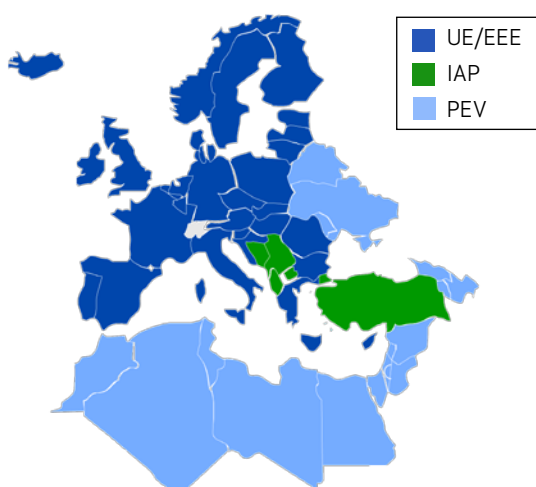


Un participant d'une réunion de l'ICCM-3 consulte le site web de l'ECHA dans le stand d'information de l'Agence, à Nairobi.

politique s'adresse aux pays candidats et aux candidats potentiels à l'adhésion à l'UE, la PEV vise à incorporer 16 pays situés aux frontières extérieures immédiates de l'Union. L'ECHA a contribué aux deux domaines politiques en matière de rapprochement, de mise en œuvre et de respect de la législation de l'UE.

### COOPÉRATION AVEC DES AGENCES DE RÉGLEMENTATION HOMOLOGUES

L'Agence dispose d'accords de coopération avec des agences de réglementation dans quatre pays : l'Australie, le Canada, le Japon et les États-Unis d'Amérique. Les accords ont été conclus en 2010/2011. Les activités sont axées sur l'échange d'informations, de meilleures pratiques et de connaissances scientifiques.



Pays de l'UE et de l'Espace économique européen (EEE) ayant mis en œuvre REACH et CLP et bénéficiaires de l'Instrument d'aide de préadhésion (IAP) et de la Politique européenne de voisinage (PEV).



Le mémorandum d'entente entre l'ECHA et le Canada a été signé en 2010.

### SENSIBILISATION HORS DE L'UE

Des acteurs extérieurs à l'UE, qu'il s'agisse d'autorités compétentes ou de l'industrie, demandent régulièrement à l'ECHA d'accueillir des visites et de présenter des exposés explicatifs sur les règlements de l'UE et le travail connexe de l'ECHA. L'Agence adopte une approche sélective dans le choix des groupes de visiteurs qu'elle accepte et est plus stricte encore pour les invitations à s'exprimer dans des pays tiers. La priorité est accordée aux autorités des pays qui révisent leur législation sur les produits chimiques et aux événements qui permettent de toucher un public cible large et pertinent. Les présentations sont effectuées dans les locaux de l'Agence à Helsinki, lors d'événements organisés dans des pays tiers ou, dans certains cas, par vidéoconférence.

Il convient de rappeler que la plupart des activités de l'ECHA ont une portée internationale. Aux quatre coins du monde, les utilisateurs peuvent bénéficier des informations exhaustives disponibles sur le site web de l'ECHA, et notamment de la diffusion d'informations sur les produits chimiques (inventaire C&E et données sur les substances enregistrées). Bon nombre des publications de l'ECHA sont disponibles en 23 langues, ce qui permet à des acteurs situés bien au-delà des frontières de l'UE d'accéder aisément à la documentation.

### INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

[echa.europa.eu/international](http://echa.europa.eu/international)